



COMMISSION FEMININES

Réunion du Lundi 04 Décembre 2023

Procès-verbal n ° 633

Présents : ; Jacques Issartel, Diane Applanat, Elodie Diasparra

Excusé : Gérard Bouat; Lucie Mathieu, Laurie Strappazon, Thierry Truwant

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPEES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission de discipline

Courriers : SAINT SIMEON DE BRESSIEUX, G A P S, BOURGOIN, CROLLES, FOOT FEMININ NORD ISERE, MONIQUE ANNEQUIN, LA MOTTE SERVOLEX, AIGUEBELLE, AS VER SAU, UGINE, VALLEE DE L'HIEN, FF ECHIROLLES, DRUMETTAZ MOUXY, SUD ISERE, LA SURE, GUC FF, PAYS D'ALLEVARD, NIVOLET, SPORT PLANIFICATION

RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère

Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la **PERIODE ROUGE**.

RAPPEL : tout mail envoyé à la sportive ne sera pas traité.

F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seuls sont autorisés à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducateurs/ éducatrices ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage a 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 sont au nombre de 4 maximum.

JOURNEE DE LA FEMME

Se déroulera à Sassenage le dimanche 10 Mars le matin.

Les inscriptions se feront via GOOGLE FORM

Les Clubs sont priés de nous faire parvenir la liste des bénévoles féminines qu'ils souhaitent honorer.

FUTSAL

La commission futsal organise une coupe Futsal en seniors Féminines

Samedi 13 Janvier après-midi à La Mure

Où

Le dimanche 14 Janvier après-midi à Oyeu

Plateaux U10/ U11 :

Le samedi 13 Janvier le matin à la mure

Où

Le dimanche 14 janvier matin à Oyeu

Inscriptions avant le 15 Décembre auprès de la COMMISSION FEMININE

COUPE

A11 : Tour de cadrage le 17 décembre

1/8^e : le 3 Mars

1/4^e : le 30 Mars

1/2^e : 19 Mai

Finale le 2 Juin

A8 : Tour de cadrage le 3 Mars

1/4^e : le 30 Mars

1/2^e : 8 Mai

Finale le 2 Juin

U18F: 1/4^e : le 29 Mars

1/2^e : 7 Mai

Finale le 1 Juin

A15F : 1/8^e : 17 Février
1/4^e : le 29 Mars
1/2^e : 7 Mai
Finale le 1 Juin

Modification de date de rencontre : suite à problème de saisie informatique les rencontres suivantes sont reprogrammées :

Au 16/12/2023

U 15 D 2 J 2 : Pays Allevard/Nivolet
U 15 D 3 Poule B : Vallée de Hien/ Vallée de la Gresse

Au 17/12/2023

Seniors à 11 D 3 J 3 ; la Sure/Virieu
Seniors à 8 D1 J 2 : Cessieu/Colline
Seniors à 8 D2 poule A : St Cassien/ Guc 3 et Pays Allevard/Mistral
Seniors à 8 D2 poule B :Bâtie Montgascon/Brezins
Seniors à 8 D2 poule C : VER SAU /Miribel

FESTIVAL U13

Inscription auprès de la **commission féminine** avant le **8 Janvier**
1^e tour le 27 Janvier
Selon le nombre d'équipes, un 2^e tour aura lieu le 3 Mars
Finale Samedi 6 avril- lieu à définir

U10

Ceux qui sont intéressés et qui n'ont pas participé aux premiers plateaux peuvent envoyer leurs demandes à la commission féminine

TOUTE FOOT

Les actions des clubs au cours de la saison sont valorisées par la fédération
Pour avoir le dossiers : [Toutes foot \(fff.fr\)](http://fff.fr)

Jacques Issartel / Président
06 34 87 23 55